



SESSION  
20/01/2020

Objet :

Création  
de postes

Exercice : 29  
Présents : 20  
Absents : 9

Pour : 22  
Abstentions : /  
Contre : /

## COMMUNE DE LE TEIL

# EXTRAIT

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'An Deux Mille Vingt, le Vingt Janvier dans la salle du Conseil, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents : MM Bresolin, Chabaud, Chambert, Darcourt, Delhomme, Diatta, Faïsse, Galamien, Garreaud, Griffé, Guillot, Jouve, Mazellier, Michel, Michelin, Noël, Peverelli, Saez, Ségueni, Tolfo.

Excusé(s) : MM Butot, Dolard, Durand (pouvoir à Jouve), Fabre, Monge (pouvoir à Delhomme), Roche, Schmitt.

Absents non excusés : MM Carichon, Mayras.

Secrétaire : Mme Garreaud.

Afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie des habitants, il s'avère nécessaire de renforcer la police municipale, aujourd'hui constituée de deux policiers municipaux et de deux ASVP. Il est proposé pour cela la création d'un poste de gardien brigadier à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020.

Par ailleurs, suite au séisme et à ses conséquences en termes de surcroît d'activités, il est proposé de créer un poste d'adjoint administratif. Cet agent sera notamment en charge de la gestion du fonds FARU pour le relogement des sinistrés.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

- approuve la création d'un poste de gardien brigadier et un poste d'adjoint administratif,

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Olivier PEVERELLI